



## GRAND CONSEIL BERNOIS

# Tour de vis en matière d'investissements

Le **Grand Conseil** a décidé hier de limiter l'endettement supplémentaire du **canton** à 500 millions de francs d'ici 2031. Sur le papier, ce scénario restrictif fait passer à la trappe la construction d'un pôle justice et police à Reconviiler pour faire suite au départ de Moutier. La Députation francophone tentera aujourd'hui de limiter les dégâts.

Les élus au **Grand Conseil** ont donc entamé hier le plat de résistance de leur session d'hiver. Au menu: le débat sur le budget 2025 et la planification financière pour les quatre prochaines années. Mais en guise d'amuse-bouche, il fallait d'abord discuter de la priorisation des investissements.

Car, comme l'avait expliqué le **Gouvernement** l'été dernier, si la situation financière du **canton** est bonne – le budget présente un excédent de revenus de 246 millions de francs pour 2025, et cette tendance positive devrait se poursuivre jusqu'en 2028 –, d'importants besoins en investissements se profilent. De quoi susciter l'inquiétude de la majorité bourgeoise du **Grand Conseil**, qui avait chargé l'an dernier le **Conseil-exécutif** de définir des priorités.

Ce dernier s'est donc exécuté et les élus se sont vu soumettre en ouverture du débat budgétaire deux variantes



Maurane Riesen et ses collègues de la gauche ont défendu une politique d'investissements moins restrictive. Sans succès.

pour faire face à la hausse programmée des besoins en investissements. La première, soutenue par le **Conseil-exécutif**, prévoyait de limiter le nouvel endettement du **canton** à 750 millions de francs d'ici 2031, en reportant 13 projets dans le domaine des bâtiments et en en condamnant neuf autres.

La seconde, plus sévère, abaissait le plafond de cet endettement supplémentaire à 500 millions, faisant passer à la trappe 15 projets, alors que 19 seraient reportés. «Un débat très important car il s'agit de définir des objectifs stratégiques pour notre **canton**», a déclaré le président de la Commission des finances, Patrick Freudiger.

En la matière, les visions divergent toutefois entre la gauche et la droite. Ainsi, dans les rangs du PS et des Verts, soutenus hier par le PEV, on a exprimé toute son incompréhension face à une telle limitation des investissements.

**Mesures paradoxales?**

«La situation est positive: **Berne** présente l'un des excédents budgétaires les plus élevés du pays; on a réduit notre dette de près de 900 millions depuis 2018, et il est encore prévu de la réduire de 342 millions ces quatre prochaines années. Et on vient nous dire que la situation est difficile et qu'il faut prendre des mesures?» s'est insurgé Frédy Lindegger (les Verts, Roggwil), estimant

que la crainte d'une explosion de l'endettement est «infondée, puisque le **canton** dispose toujours d'un frein à l'endettement, par ailleurs très sévère».



**On se doit d'être raisonnable si on ne veut pas se retrouver dans la même situation que dans les années 1990.»**

«On nous propose une politique budgétaire myope, alors qu'on a besoin d'une vision claire et à long terme», a regretté la socialiste Maurane Riesen (La Neuveville). «Tous ces projets reportés ou supprimés ont leur raison d'être. Ils ont d'ailleurs tous été approuvés par ce

parlement. Investir suffisamment est un devoir que nous avons envers les générations futures», a-t-elle souligné.

Au nom du PEV, Barbara Stotzer-Wyss (Büren an der Aare) a quant à elle déploré que la majorité veuille mettre le **canton** «artificiellement sous pression». «On risque de prendre des décisions aux conséquences lourdes pour les régions touchées. Ceci juste parce qu'on se base sur un nouvel endettement théorique de 500 millions qu'on ne va peut-être jamais atteindre.»

**Miser sur la prudence**

Des propos qui n'ont guère ému la majorité bourgeoise du cénacle. «On se doit d'être raisonnable si on ne veut pas se retrouver dans la même situation que dans les années 1990. On ne peut pas foncer tête baissée sans réfléchir. Cela ne veut pas dire non plus qu'on va rien faire ces dix prochaines années. On va tout de même investir près de sept milliards», a relevé Samuel Krähenbühl

**Le pôle justice et police quasiment condamné**

Au vote, la variante la plus restrictive l'a emporté par 90 voix contre 62. Non sans incidence pour la région, puisqu'elle prévoit non seulement de renoncer aux travaux de rénovation de l'infrastructure hôtelière du CIP à Tramelan, mais aussi l'abandon de la construction d'un centre de justice et police à Reconviiler, suite au départ de Moutier.

Le sort de ce dernier n'est toutefois pas encore tout à fait scellé. En effet, la Députation tentera de sauver ce qui peut l'être aujourd'hui, via un amendement demandant de réintégrer le pôle justice et police dans les plans, mais en reportant sa réalisation de cinq ans et «en évaluant les possibilités d'économie sur la construction». Si cette proposition devait être refusée, la Députation proposera de répartir la justice et la police «de manière cohérente entre Tavannes et Lovresse».

Reste à savoir si (et sur quels projets) le **Grand Conseil** est prêt à faire des concessions. Des amendements défendant d'autres projets condamnés ont en effet été déposés. «On va se battre mais ce sera difficile de sauver le projet de construction à Reconviiler», estime le président de la Députation, Karim Said. «Je suis en revanche confiant quant à la solution devant permettre de maintenir à terme la justice dans le **Jura bernois**.» Verdict ce matin!

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAINE